

## De la monarchie à la République



### 1) La monarchie constitutionnelle

Après les événements de 1789, les révolutionnaires modérés tentèrent de mettre en place une monarchie constitutionnelle : le roi conservait un rôle important mais ses pouvoirs étaient limités.

- l'Assemblée nationale votait les lois ;
- le roi nommait les ministres et pouvait s'opposer aux lois ;
- des juges élus rendaient la justice.

### 2) La fuite de la famille royale

Louis XVI, qui n'acceptait pas de voir son pouvoir limité, fuit avec sa famille en 1791 et tenta de gagner l'est de la France où l'attendaient les troupes de souverains étrangers favorables au retour de la monarchie absolue. Il fut arrêté à Varennes et ramené à Paris. Le peuple fut choqué par cette tentative de fuite qu'il considéra comme une trahison. Les pouvoirs du roi furent suspendus et ce fut la fin de la monarchie constitutionnelle. En 1792, la guerre fut déclarée contre l'Autriche et la Prusse qui voulaient défendre la royauté.

### 3) La proclamation de la première République

Le 22 septembre 1792 la première République fut proclamée par la nouvelle Assemblée, la Convention.

### 4) La République en péril

Louis XVI fut jugé pour trahison et guillotiné en janvier 1793. Choquées, les monarchies européennes attaquèrent la France sur toutes ses frontières. De plus, certaines régions de France se soulevèrent contre la République. Pour sauver la République, une terrible période de « Terreur » mise en place par Robespierre commença : les « ennemis de la Révolution » ou de simples suspects furent arrêtés et guillotines. Les chefs révolutionnaires furent éliminés les uns après les autres : Marat, Danton puis Robespierre.

## LEXIQUE

Monarchie constitutionnelle : monarchie dans laquelle la Constitution limite le pouvoir du roi

République : organisation du pouvoir dans lequel le pouvoir n'est pas héréditaire mais tire sa légitimité du peuple